

Sous réserve du respect des taux d'intensité d'aides qui figurent dans le régime cadre exempté de notification n° SA.40405 relatif aux aides à la protection de l'environnement, les montants des aides sont les suivants :

km/an pendant 4 ans	Petite Entreprise, Collectivités et Associations			Moyenne Entreprise			Grande Entreprise		
	Subvention de la Région	Subvention de l'Union européenne*	Subvention totale	Subvention de la Région	Subvention de l'Union européenne*	Subvention totale	Subvention de la Région	Subvention de l'Union européenne*	Subvention totale
8 à 13000	2 700	3 400	6 100	2 700	3 400	6 100	2 400	3 400	5 800
13 001 à 25 000	4 200	3 400	7 600	4 200	3 400	7 600	3 700	3 400	7 100
>25000	8 600	3 400	12 000	8 600	3 400	12 000	7 800	3 400	11 200

(*) subvention européenne uniquement pour les véhicules rattachés aux stations du Projet Zero Emission Valley

La subvention de l'Union européenne est versée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.